

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 13 décembre 2018**

D02_131218

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre à quinze heures trente, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.

Point à l'ordre du jour : Autoévaluation et HCERES - Processus et calendrier

Membres présents : Sylviane HENNEBICQ, Michèle ROMBAUT, Philippe SALTEL, Romain TINIERE, Jean-Gabriel VALAY, Delphine ALDEBERT-MORIN, Viviane CLAVIER, Patricia LADRET, Geneviève NOUYRIGAT, Séverine RUSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Pascale ROBERT, Cédric LAURENT, Grégory VIAL, Salomé BURGET, Hugo PRAT-CAPILLA, Jean-Luc REBOUD.

Membres représentés : Thierry MENISSIER (procuration à Patricia LADRET), Patrice MORAND (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Pierre GILLOIS (procuration à Delphine ALDEBERT-MORIN), Pierre-André PICHON (procuration à Pascale ROBERT), Mireille JACOMINO (procuration à Séverine RUSET PENKETH), Victorine GIRARD (procuration à Hugo PRAT-CAPILLA), Valérie CHANAL (procuration à Jean-Luc REBOUD).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

Après discussion, il est décidé que la commission en charge d'examiner les dossiers sera composée de l'équipe politique Formation et de la CFVU (ou de représentants de la CFVU).

Le processus et le calendrier proposés pour la démarche d'autoévaluation sont soumis au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	18
Membres représentés	8
Nombre de votants	26
Voix favorables	19
Voix défavorables	0
Abstentions	7
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, le processus et le calendrier proposés pour la démarche d'autoévaluation.

Fait à St Martin d'Hères, le 20 décembre 2018

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

Publié le : 28/01/2019

Transmis au Rectorat le : 28/01/2019

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DELIBERATIONS
N°D02_131218**



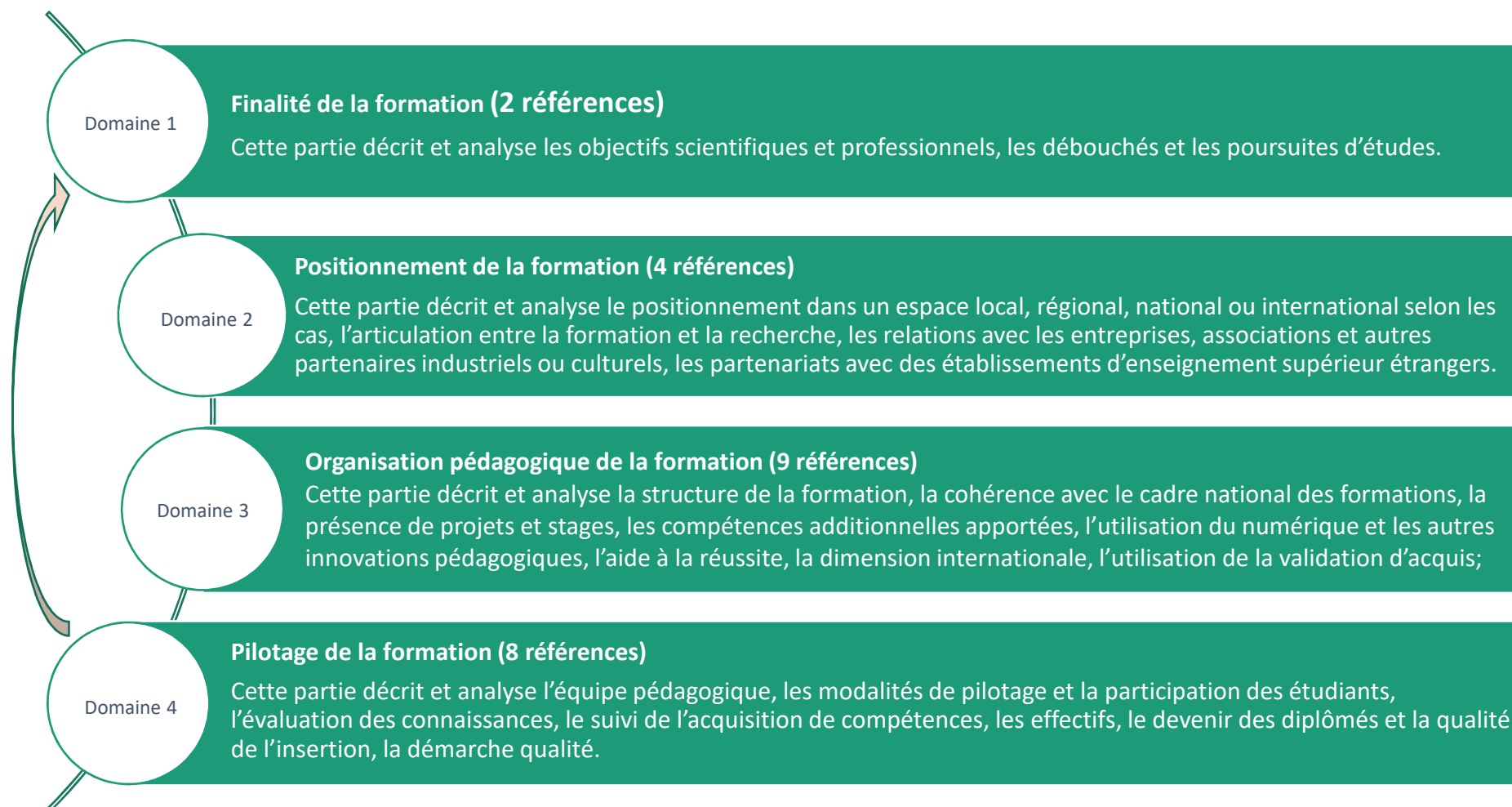
Evaluation des mentions de diplômes L, LP et M

- **Proposer un calendrier/planning des opérations**
- **Définir un processus de validation des rapports d'autoévaluation (RAE)**

- 
- Guide de rédaction
 - Calendrier
 - Validation des RAE

Le référentiel d'évaluation externe d'une formation

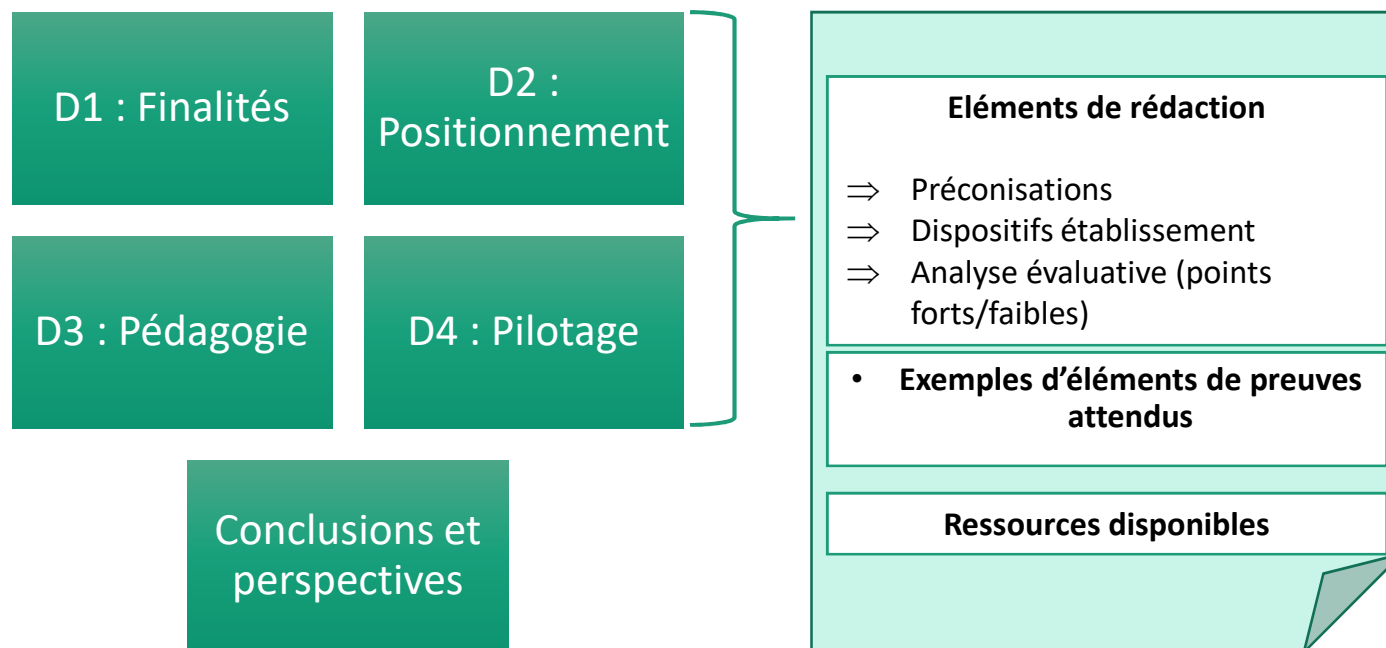
- 4 domaines (23 références)



Guide de rédaction des dossiers RAE

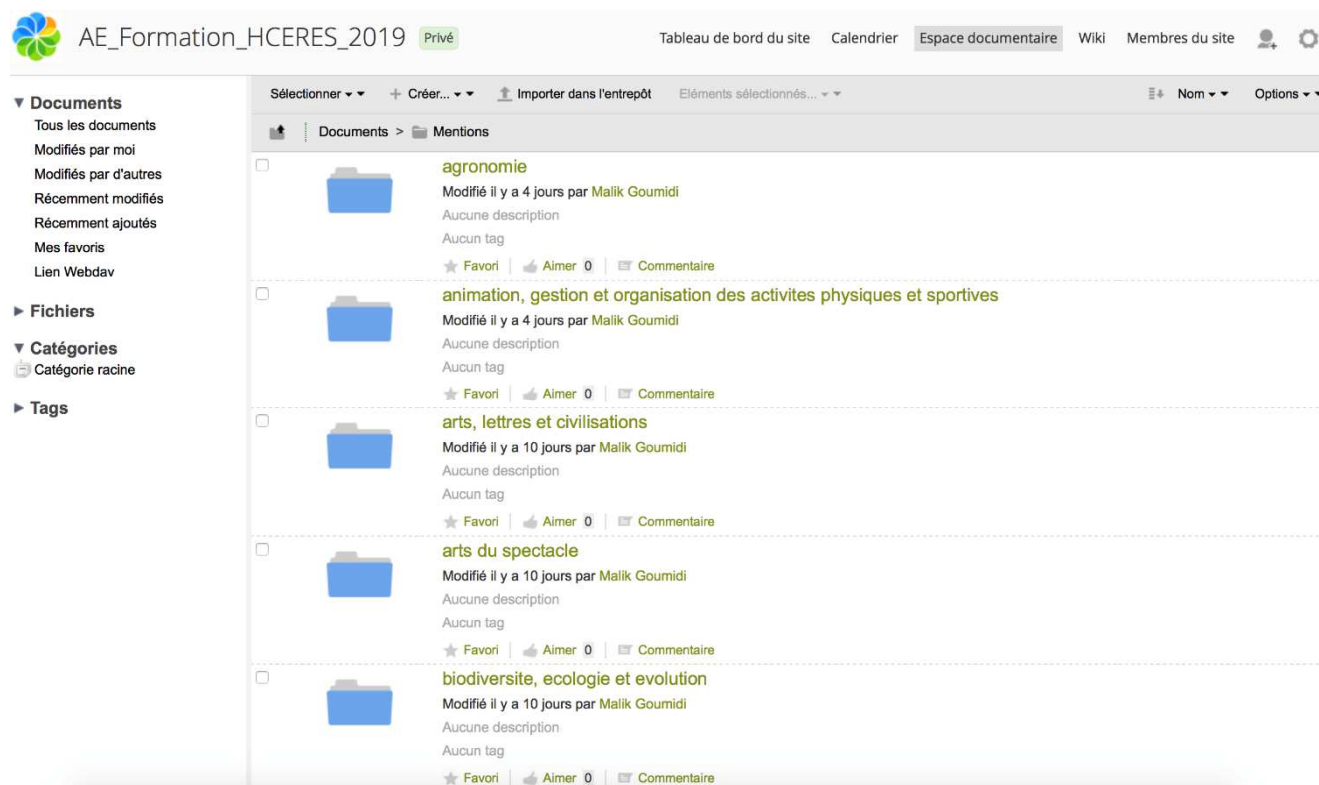
Objectif : Diffuser le guide le 10/01/19

Il intègre les préconisations des établissements pour aider à la rédaction et les ressources disponibles pour les porteurs.



Modalités de dépôt des dossiers RAE

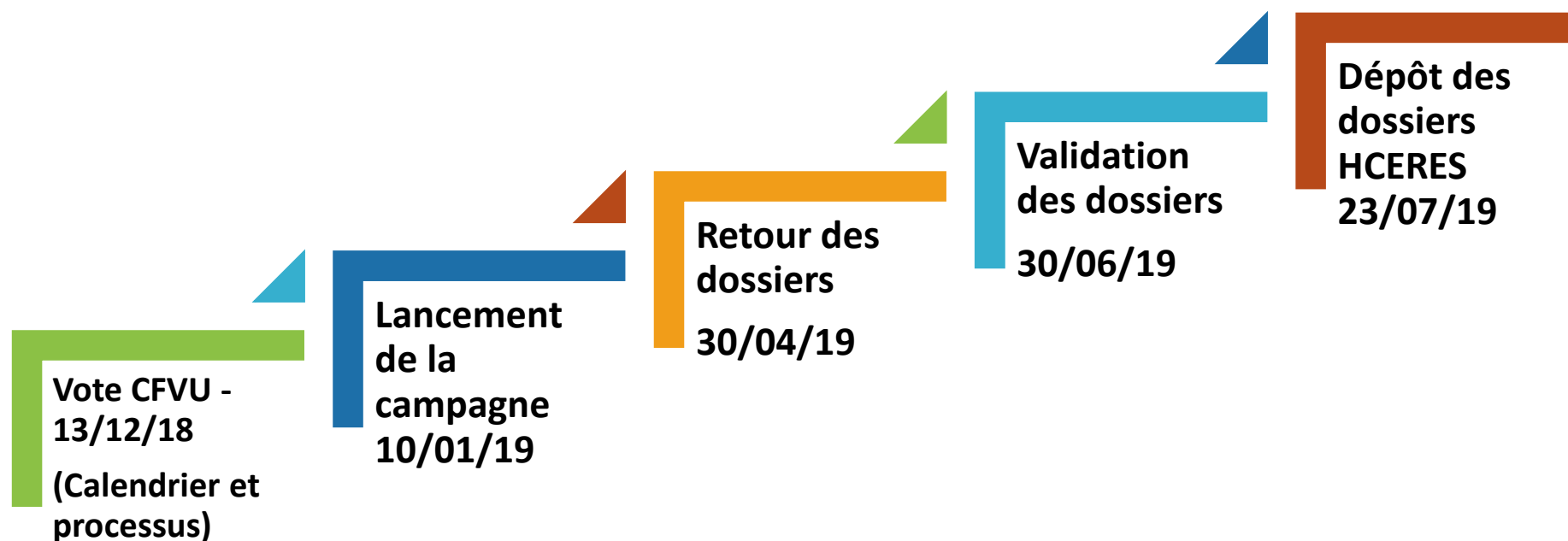
Objectif : Dématérialiser les documents et archiver les versions
Utiliser un site Alfresco pour la gestion des documents



Calendrier général des dossiers RAE

Objectif : Dépôt des dossiers avant les congés d'été 2019

Le calendrier intègre un temps de relecture des dossiers

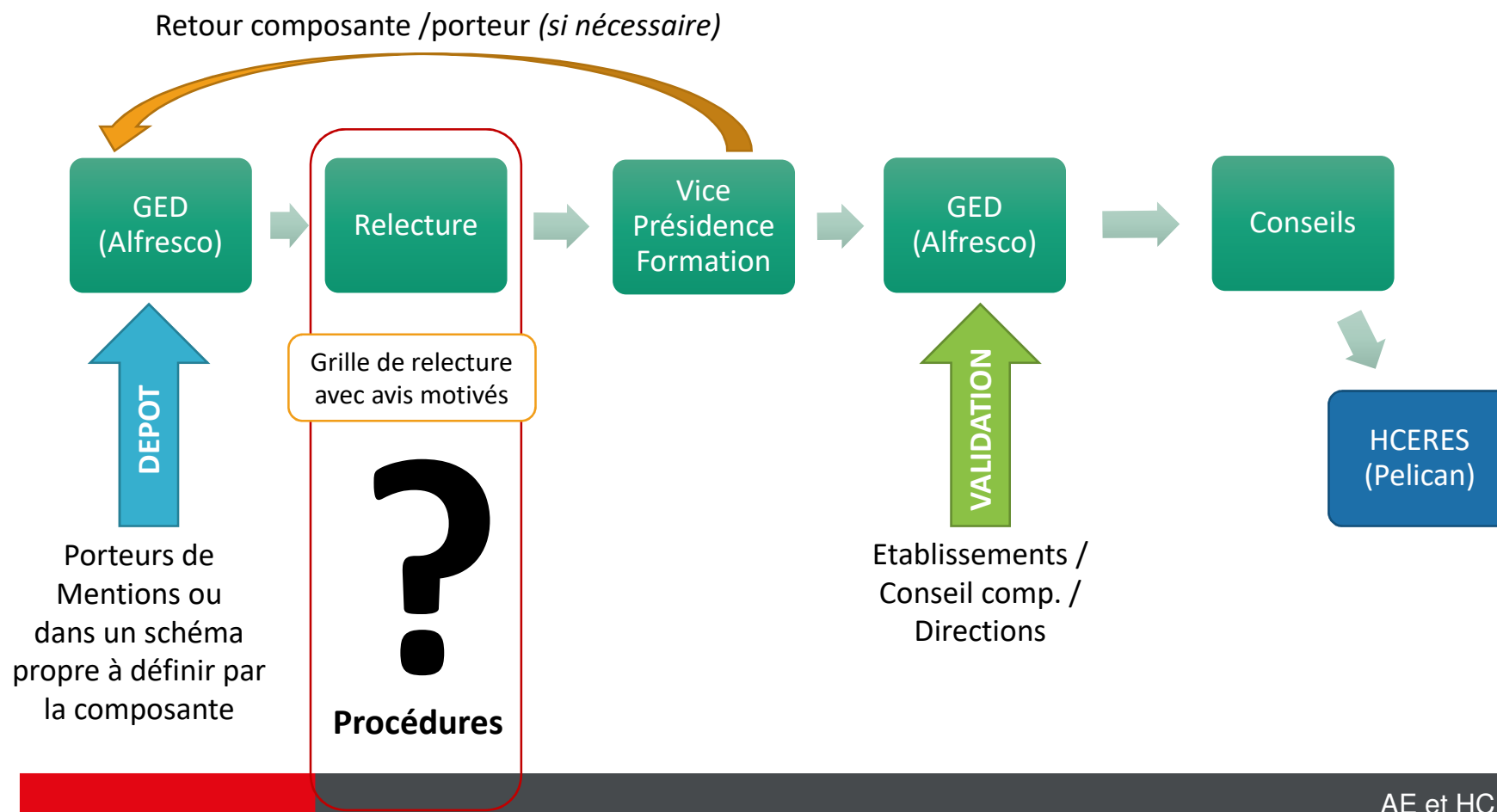


Circuit des dossiers RAE

Objectif : Faire monter en qualité les dossiers et s'assurer de leur validation

Par un circuit de relecture

Par une validation établissement



Principes de relecture des dossiers RAE

Objectif : Faire monter en qualité les dossiers

Par un circuit de relecture maîtrisé qui porte sur la forme et le respect des consignes uniquement.

- 1/ La composante est responsable de sa relecture interne et de son application
- 2/ **Tous les dossiers** RAE font l'objet d'une relecture hors composante
- 3/ La relecture se fait **par des pairs**
- 4/ La relecture se fait **par un binôme**
- 5/ Les relectures seront « croisées » à **l'intérieur d'un même champ**
- 6/ Les binômes suivront une formation avant les relectures
- 7/ Le rendu sur chaque dossier RAE sera constitué **d'une grille de relecture** remplie et apportant **un avis et des éventuels conseils** pour améliorer le dossier.
- 8/ Par ordre de priorité décroissante les pairs seront choisis parmi les experts HCERES formation des établissements, les membres des commissions formations, les porteurs de mentions, les enseignants chercheurs et enseignants.
- 9/ Chaque binôme rendra sa grille de relecture devant une commission constituée des **équipes politiques formation et de la CFVU qui décidera** si le dossier doit retourner au porteur pour amélioration. (l'ensemble des avis font l'objet d'un retour en composantes)